



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Désherbage des voies ferrées par la SNCF

Question écrite n° 32396

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur le désherbage de voies ferrées par la SNCF. En effet, avec près de 40 tonnes répandues chaque année sur les rails, il semblerait que la SNCF soit le plus gros utilisateur du glyphosate en France. Avec 95 000 hectares à entretenir, le groupe faisait circuler des trains dits dés herbants qui épandaient des produits chimiques une fois par an sur le ballast. Or, en 2019, le Gouvernement avait annoncé la sortie du glyphosate pour 2021. La SNCF, respectueuse de cet engagement, a donc engagé de nombreuses réflexions pour atteindre cet objectif. Alors que pendant de nombreux mois, la focale a été mise sur le monde agricole, qui essaie souvent tant bien que mal de trouver des solutions alternatives, M. le député souhaiterait savoir si le chiffre de 40 tonnes par an est aujourd'hui confirmé. Il souhaiterait également connaître l'état d'avancée des recherches de la SNCF afin qu'en 2021 l'interdiction de l'utilisation du glyphosate soit effective.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32396

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6452

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)